



La loi Asile et Immigration : Un danger pour la France !

Sous le prétexte de lutter contre une immigration non maîtrisée, la loi votée en janvier 2024 va fragiliser en profondeur tout notre système social et économique. En effet, bon nombre d'emplois, tant dans le secteur de la santé, de l'aide à la personne, de l'agro-alimentaire, de l'agriculture, du nettoyage notamment, sont exercés par des personnes de nationalité étrangère pour répondre à la désaffection de nos concitoyens pour ces métiers. Ils sont pourtant indispensables à notre société.

Les dispositions de cette loi entraînent une précarisation exacerbée de la vie de ces personnes dont la présence nous est absolument indispensable. Notre économie ne pourra fonctionner correctement que si les hommes et les femmes qui la font tourner peuvent se projeter dans un avenir apaisé pour eux et pour leurs enfants.

C'est pourquoi un collectif sarthois, composé d'associations et de syndicats qui se sont mobilisés contre la loi "asile et immigration" votée en janvier 2024 s'est constitué pour alerter sur les conséquences dangeureuses de cette loi, inspirée par les idées nauséabondes de l'extrême droite et reprise par le gouvernement et la droite dite "républicaine". Face aux régressions et aux dangers sociaux que cette loi comporte, ce collectif se donne pour but d'informer, de déconstruire les fausses idées reçues, en s'appuyant sur les faits, chiffres réels et situations rencontrées notamment dans les entreprises.

De quoi parle t on ? Trop d'immigrés ? La France submergée ?

Population Française en 2022

67,4 millions d'habitants

7,7 millions d'immigrés (soit 10 % de la population) dont 2,5 millions ont acquis la nationalité depuis leur arrivée.

5,2 millions de personnes résidant en France sont donc de nationalité étrangère, **soit 7,8 % de la population**

- dont 800 000 sont nés en France
- dont 690 000 réfugiés et demandeurs d'asile en décembre 2022 , soit **101 réfugié.e.s pour 10 000 habitants** ce qui place la France au 20e rang en chiffre rapporté à la population nationale. En effet, le taux moyen d'accueil sur 37 pays (UE + autres pays européens) est d'environ **200 réfugiés pour 10 000 habitants**).

A savoir :

- **3,5 millions de français sont établis à l'étranger** (journal des étrangers des chambres de commerce et d'industrie)
- **En Pays de Loire**, les immigrés représentent **moins de 5% de la population**.
- **En Sarthe**, 18 000 personnes se sont vu délivrer un titre de séjour en 2022 soit environ **3% de la population sarthoise** (dont les titres étudiant-es et saisonniers à durée limitée)

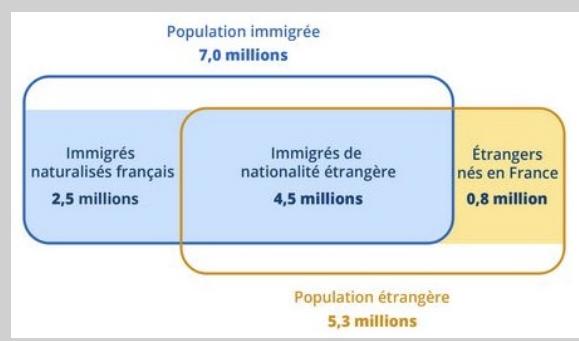
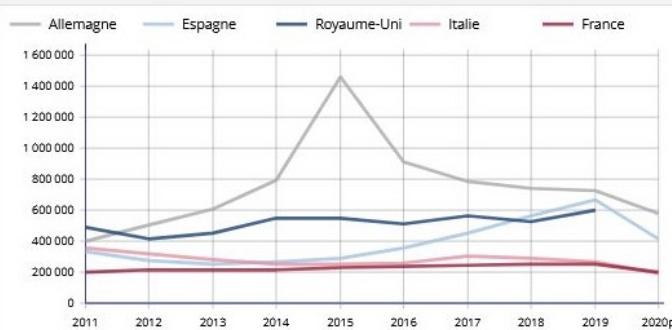


Figure 3 – Entrées d'étrangers dans certains pays européens



Comme le montre ce graphique, la France est loin d'être le pays le plus accueillant parmi les pays européens ! Et on est bien loin de la submersion ou du grand remplacement agités comme un épouvantail par l'extrême-droite !

Un rapport de l'ONU précise également que "la grande majorité des migrants ne franchissent pas de frontières ; ils sont beaucoup plus nombreux à se déplacer à l'intérieur des pays". Beaucoup se réfugient aussi dans les pays les plus proches du leur.

Le travail

L'économie française a et aura besoin des travailleur.es d'origine étrangère.

Des pans entiers de l'économie ne fonctionneraient pas sans ces personnes.... Et en premier les hôpitaux où les médecins à diplôme hors UE représentent 25% des médecins hospitaliers !

Les immigrés sont davantage ouvriers (29 % contre 19 % pour les non-immigrés). Ils exercent nettement moins de professions intermédiaires (17 % contre 27 %), mais plus souvent une activité indépendante comme artisan, commerçant, ou encore auto-entrepreneurs (8 % contre 6 %).

Dans l'Ouest, les besoins sont particulièrement importants :

Les études, métiers par métiers, permettent d'anticiper les fortes tensions de recrutement et, donc, de mettre en avant les besoins d'ajustement urgents pour essayer de les contrecarrer.

Les experts de France Stratégie et de la Dares sont unanimes : les projections pour 2030 sont alarmistes en termes de recrutement si rien n'est fait d'ici là, notamment en Bretagne et Pays de la Loire.

Ouest France Emploi 2023

Top 10 des métiers les plus recherchés en Sarthe en 2024

En nombre de projets de recrutement non saisonniers



Source: France Travail Pays de la Loire.

ouestfrance

En Sarthe, de nombreux secteurs rencontrent des difficultés de recrutement :

"C'est le cas par exemple de celui de la construction, qui affiche un taux de tension de 80%, le plus élevé du département. D'autres sont également à la peine : les services (61,7%), l'industrie (51,6%), ou encore l'agriculture ou l'industrie agroalimentaire (39,7%).

Plus spécifiquement, au sein de ces secteurs, certains métiers présentent des taux de tension très élevés : infirmier-es, sage-femmes et aides-soignant-es, agents d'entretien, aides à domicile et auxiliaires de vie, ouvreurs de la maintenance générale et mécanique" Ouest France Mai 2024.

La Loi Immigration va complexifier les procédures et ne permettra pas de résoudre la question.

L'hypocrisie de l'emploi des Sans Papiers

De nombreux secteurs ont besoin de main d'œuvre et emploient, exploitent des salariés sans titre de séjour.

Les estimations tournent autour de 700 000.

Selon l'INED, 26 % des immigrés détenteurs aujourd'hui d'une carte de résident de dix ans ont connu l'irrégularité, de même que 17 % des 2,5 millions d'immigrés aujourd'hui naturalisés français ont été sans-papiers à un moment de leur séjour.

Comble de l'hypocrisie, pour obtenir un titre salarié, il faut produire des bulletins de salaire, alors qu'il est interdit de travailler sans titre !!!

Des chiffres à connaître, des préjugés à déconstruire

LE SAVIEZ-VOUS ?

PRES DE 9 PERSONNES REFUGIÉES
SUR 10 SONT ACCUEILLIES DANS DES PAYS
EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT



Les personnes qui fuient leur pays cherchent le plus souvent asile dans un pays voisin : les Syrien·nes en Turquie et au Liban, les Afghan·nes au Pakistan et en Iran, les Soudanais·es et les Somalien·nes en Ethiopie, etc. Ainsi en 2020, 86 % des personnes réfugiées sont accueillies dans un pays à bas revenu.

UNHCR, TENDANCES MONDIALES, APERÇU STATISTIQUE, 2021

À VOTRE AVIS ?

UNE PERSONNE SANS-PAPIERS
BÉNÉFICIE-T-ELLE DU SYSTÈME
DE PROTECTION SOCIALE FRANÇAIS ?

NON, à deux exceptions près.

Elle peut bénéficier de l'Aide Médicale de l'État (AME), une couverture maladie limitée, et encore, à condition d'avoir de faibles ressources. Et certain·e·s jeunes peuvent être accompagné·e·s par l'Aide Sociale à l'Enfance au-delà de leur majorité. Les personnes «sans-papiers» n'ont accès à aucune autre aide sociale. **Même quand elles travaillent et payent cotisations et impôts.**



Vrai ou Faux ?

L'immigration est un poids insupportable pour les dépenses publiques ?

Faux : La contribution fiscale des étrangers (impôts directs et indirects, cotisations sociales) rapporte légèrement plus que les dépenses (éducation, santé...)

Rapport OCDE 2018 : *Dans les 25 pays de l'OCDE (dont la France donc), en moyenne au cours de la période 2006-18, la contribution des immigrés sous la forme d'impôts et de cotisations a été supérieure aux dépenses publiques consacrées à leur protection sociale, leur santé et leur éducation.* (...). En France, la contribution budgétaire nette des personnes nées à l'étranger est de 1,02 % du PIB, donc légèrement excédentaire

Par ailleurs les immigré·es régularisé·es ne bénéficient pas automatiquement des allocations CAF pour leurs enfants né·es hors de France. Et les travailleurs sans papiers qui cotisent et paient des impôts ne s'ouvrent aucun droit à la sécurité sociale ni à la retraite!

Logement social :

Les étrangers occupent 31% des logements sociaux (dixit Jordan Bardella)

Faux c'est 12% !

31 % des ménages immigrés sont locataires HLM en 2017 soit 20% du parc locatif mais nombre d'immigrés sont français, les étrangers occupent environ 12% du parc locatif. A l'inverse, 36 % des ménages immigrés sont propriétaires, contre 60 % des ménages non immigrés.

Fraude aux aides sociales :

Souvent utilisé par l'extrême droite pour stigmatiser les immigré·es, l'argument de la soi-disant fraude aux aides sociales, doit être remis en perspective : il n'est d'une part pas le seul fait des immigré·es, et la part de cette fraude dans le budget est minime par rapport à celle de la fraude fiscale : entre 2 à 3 milliards pour l'une et près de 100 milliards pour l'autre !!!

Santé

Le coût de l'Aide Médicale d'Etat représente seulement 0,5% du budget de la Sécurité Sociale. Par ailleurs, environ 50% des ayants-droits n'en bénéficient pas, faute d'information.

La remettre en cause comme s'y est engagé le gouvernement risque de provoquer des retards de diagnostic et poserait un grave problème de santé publique .

A savoir

Financement des retraites : La régularisation de 100 000 sans papiers représenterait plus de **500 millions d'euros** de cotisations pour les régimes et caisses de retraite. De quoi résoudre en partie le problème de leur financement !!!

L'exil

Partir, quitter sa terre natale, fermer définitivement la porte de sa maison (si il y a encore une porte), ce saut dans l'inconnu constitue toujours une souffrance. Ce n'est que très rarement un choix.

On fuit les persécutions et les régimes politiques autoritaires et dictatoriaux, et l'exil devient exode lorsque des populations entières quittent leur ville, leur région, leur pays ravagé par la guerre et les bombes.

Mais les persécutions politiques ont souvent été précédées de sanctions ou d'exclusions économiques dûes bien souvent à l'exploitation forcenée des ressources par les multinationales et les puissances étrangères (dont la France !)

On fuit parce que l'on ne pouvait plus supporter le chaos, la misère, la persécution, la discrimination... le néant. On fuit parce qu'il n'y a plus d'espoir, là où on vivait, là où on est né-e.

Fuir, c'est survivre. On part chercher refuge et

accueil chez ce voisin, inconnu, proche ou lointain. Fuir c'est alors espérer qu'il y a un ailleurs où vivre, tout simplement, est possible. Et ce possible relève de la responsabilité des peuples qui accueillent, de notre responsabilité. Cela s'appelle solidarité et fraternité.

C'est cette solidarité et cette fraternité que nous, syndicats et associations voulons faire vivre en Sarthe, contre toutes ces idées fausses qui font des étrangers les causes de tous les maux de la société.

Non, les étrangers ne sont pas responsables du chômage,

Non les étrangers ne sont pas responsables des déficits publics,

Non les étrangers ne sont pas en France pour profiter.

Que leur propose la France ?

Que va apporter la nouvelle loi ?

Rien !

Bien au contraire, elle va fragiliser et précariser la situation des personnes actuellement avec un titre de séjour.

Par exemple, la loi précise qu'il ne peut être procédé à plus de trois renouvellements consécutifs d'une carte de séjour temporaire portant une mention identique.

La loi va fabriquer de nouveaux sans papiers !!!

Nous refusons ces discours et ces politiques qui, loi après loi, nourrissent l'exclusion et le rejet. Ce qu'il faut ce sont des réponses viables et sécurisantes qui permettent de se projeter dans l'avenir

Pour aller plus loin

La Cimade dispose d'un catalogue fourni de documents, sous forme papier ou vidéo, visant à déconstruire les préjugés sur les personnes migrantes et, de façon plus générale, sur les migrations internationales. La plupart de ces publications se retrouvent sur le site de La Cimade et sont en accès libre.

Nous en avons sélectionné quelques unes, consultables à partir des liens ci-dessous :

<http://migrations-internationales.lacimade.org/>

<https://www.lacimade.org/petitguideprejuges/petitguideprejuges.html>

<https://www.lacimade.org/actions²-ressource/versions-video-des-petits-guides/>

<https://www.lacimade.org/des-oiseaux-migrateurs/>

Les liens suivants mènent vers deux textes qui entrent dans le cadre de la réflexion que nous menons collectivement. :

<https://www.lacimade.org/lutter-contre-les-amalgame-et-la-desinformation-visant-les-personnes-etrangeres/>

<https://www.lacimade.org/publication/decryptage-sur-les-migrations/>